

1
(N° 296.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JUIN 1846.

Crédit supplémentaire de 17,000 francs au Budget du Département des
Affaires Étrangères, pour l'exercice 1845 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. OSY.

MESSIEURS,

M. le Ministre des Finances, dans votre séance du 22 juin, vous a présenté un projet de loi qui alloue au chapitre V, article unique, du Budget des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1845, un crédit supplémentaire de 17,000 francs.

Par le Budget de 1845, il avait été ouvert au chapitre V, un crédit de 75,000 francs pour faire face aux dépenses indiquées sous la rubrique *frais à rembourser aux agents du service extérieur*.

La commission s'étant fait produire le relevé des dépenses de ce chapitre V pendant l'année 1845, qui se monteront à la somme de 92,000 francs, la majorité de ses membres vous propose d'allouer le crédit supplémentaire demandé.

Toutefois, la commission ne peut se dispenser d'observer que les déboursés de nos agents à l'étranger paraissent augmenter chaque année, et que les sommes réclamées sont bien élevées; elle désire que, lors de la discussion, M. le Ministre des Affaires Étrangères puisse donner à ce sujet quelques renseignements satisfaisants. Les états des dépenses qu'il a transmis seront déposés sur le bureau.

Le Rapporteur,

B^{on} OSY.

Le Président,

V^{te} VILAIN XIII.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 288.

⁽²⁾ La commission était composée de MM. VILAIN XIII, *président*, DE SMET, LYS, OSY, KERVYN, DE TERBECK et DE NAEYER.